

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM
SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation	
7 NOVEMBRE 2025	
Capinghem	
EFFECTIF LEGAL :	19
EFFECTIF EN EXERCICE :	19
EFFECTIF VOTANT :	16

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à dix-neuf heures et zéro minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent Ducourau, Maire,

Etaient présents : V. DUCOURAU, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, CH. MATHON, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, P. MOUCHON, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, N. ROUBAUD, K. UDRY, J. AGNIERAY

Etaient absents : C. CABY, F. TREDEZ, A. KIMOUR

Ont donné pouvoir : M. BILLOIR > pouvoir à A. V. PARABOSCHI, J. BAUDOUIN > pouvoir à A. TRICOIT,

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : M.C FICHELLE

OBJET : Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Numéro de la délibération : **CM2511-D05**

Le Conseil Municipal de la ville de Capinghem ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

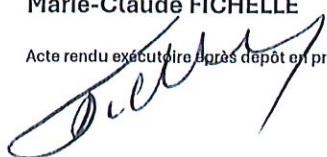
- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.
 Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.
- ↳ De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Résultat du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 0

Certifié conforme,
 Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Secrétaire de séance
 Marie-Claude FICHELLE

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 08/12/2025



Maire de Capinghem
 Vincent DUCOURAU

